LE COMPOSTAGE, C'EST FACILE !

fruits

épluchures

légumes

Le compostage est un processus naturel : tous les déchets organiques sont compostables !

feuilles et fleurs fânées

pain rassis

filtre et marc à café, dosettes

À partir du 1er janvier 2024, les biodéchets seront interdits dans la poubelle OM grise.

Pourquoi composter ?

=> je respecte la règlementation

=> je réduis la quantité de déchets dans ma poubelle, et les volumes à collecter et à traiter par ma collectivité.

=> j'utilise mon compost directement dans mon jardin, mon potager ou les jardinières

Comment composter ?

=> Si vous habitez en maison avec jardin, le mieux est ici d'y installer un composteur individuel.

=> Si vous vivez en appartement ou maison de village sans terrain, vous pouvez utiliser une petite poubelle à compost (ou "bio-seau"), afin de récolter vos déchets de cuisine avant de les évacuer dans un composteur partagé et mis à votre disposition dans les espaces collectifs , de votre immeuble en copropriété ou de votre commune ou quartier.

sidomsa

PLUS D'INFOS :

WWW.SIDOMSA.NET